

# Leers infos

Le magazine de la Ville

Juin  
2023  
76

## Le portrait socio-démographique des Leersois

Volet 1



## L'Analyse des Besoins Sociaux

## 2 ■ Sommaire

### 4-5 ► RETOUR EN IMAGES

#### 6 ► JEUNESSE / ÉCOLES

Du nouveau côté Jeunesse

Une exposition urbaine « *haute en couleurs* »

Une journée Petite enfance réussie

#### 7 ► VIE ASSOCIATIVE

Des championnes au LOS Tennis de table

L'association *Sport Santé pour Tous* évolue

#### 8-9 ► DOSSIER

L'analyse des besoins sociaux, un outil de pilotage pour l'avenir

#### 10 ► VIE ÉCONOMIQUE

Mohamed Aoudia décroche une médaille d'or au Concours régional du meilleur apprenti de France

Un nouvel apiculteur à Leers

+ Encart central détachable

*L'Agenda*

#### 11 ► TRAVAUX / SÉCURITÉ

Démarrage des travaux de l'Espace culturel

Prochains passages de la balayeuse

Campagne de dératization en septembre

#### 12-13 ► SENIORS

Connaissez-vous le Relais Autonomie CLIC Riv'âge?

La restauration pour les seniors, un service qui peut être utile

Opération *Tranquillité seniors*, rendez-vous en septembre

La Semaine bleue 2023

#### 14 ► SOLIDARITÉ / EMPLOI

Un nouveau partenariat avec la Maison de l'Emploi et le PLIE Val-de-Marque

Les acteurs solidaires Leersois vous ouvrent des portes... Le guide

Le forum des Métiers de la sécurité et de la défense : une action dynamisante pour l'emploi



#### 15 À 17 ► DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bientôt des trottinettes et vélos électriques en libre-service dans la ville

Rep'Leers Café : On a testé pour vous!

L'agenda développement durable septembre 2023

Repenser la gestion des espaces verts pour préserver l'eau et la biodiversité

#### 18 ► TRIBUNE POLITIQUE

#### 19 ► ÉTAT CIVIL - INFOS PRATIQUES

### Qui se cache derrière votre Leers infos ?

Depuis 26 ans, **Martine MARMUS**, responsable du service Communication, est à l'œuvre pour concevoir et rédiger votre Leers Infos. Identifier les sujets des mois à venir pour vous en informer, récolter les éléments pour mettre en lumière les événements passés, trouver la bonne photo... la traque à l'information est constante !

Cette année, Martine a décidé de partir en retraite. Ce Leers infos est donc le dernier auquel elle participe. Après pas moins de 150 Leers Infos, des centaines de flyers, affiches, communiqués de presse, plaquettes... C'est une retraite bien méritée !

Au nom de tous ses fidèles lecteurs, nous pouvons lui dire **Merci, bravo et bonne retraite!**



## Le portrait de la commune

Après chaque élection d'un nouveau Conseil municipal, le Centre Communal d'Action Sociale doit réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS). Au-delà du respect d'une obligation légale, cette démarche revêt un caractère stratégique puisque cette « analyse en profondeur » permet à la Ville d'avoir une photo actuelle du portrait socio-démographique des Leersois afin d'adapter son offre de services aux réalités de notre commune et d'anticiper les évolutions futures.



**Jean-Philippe Andriès**  
Maire de Leers

L'état des lieux, que vous pouvez découvrir en pages 8 et 9 - et retrouver sur [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr), - fait ressortir une commune au profil plutôt familial avec une population vieillissante puisque 29 % des habitants sont âgés de plus de 60 ans.

Face à ce constat, plusieurs axes de travail se dégagent. Tout d'abord, comment bien vieillir à Leers. Ce sont à la fois des services à adapter ou développer, mais également l'amélioration de la connaissance de ce qui existe déjà. Ensuite, comment garantir le renouvellement de la population et donc attirer de nouvelles familles à qui il faut pouvoir proposer des services pour leurs enfants. Mais avant tout il faut que ces familles puissent s'installer à Leers. Pour cela il faut pouvoir leur proposer des logements et plus particulièrement des logements accessibles financièrement.

C'est avec l'ensemble des acteurs du territoire que la municipalité travaille pour répondre à tous ces enjeux, parfois contradictoires mais indispensables si l'on veut permettre à chacun de trouver sa place et assurer la pérennité de la Ville.

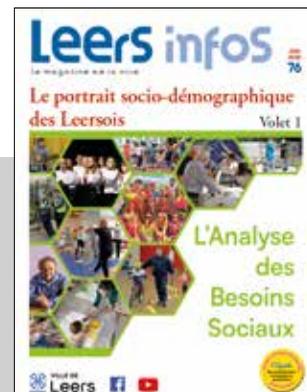
Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bel été et si vous partez, pour plus de sécurité, pensez à l'opération *Tranquillité Vacances*. Ce service est gratuit.

En attendant, je vous donne rendez-vous le 13 juillet au complexe sportif dès 19 heures avec un programme plus étoffé, marché nocturne, food-trucks, ambiance musicale... et spectacle pyrotechnique « *Les années 80* ».

**Directeur de la publication** : Jean-Philippe Andriès  
**Rédaction** : Martine Marmus - Anthony Reynaert  
**Mise en page** : Frédéric Fouriaud  
**Photos** : Service Communication  
**Édition** : Mairie de Leers  
**Impression** : Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)  
**Dépôt légal** : Juin 2023  
**Tirage** : 5000 exemplaires

**Mairie de Leers**  
25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers  
Tél. : 03 20 200 600 - [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)  
**Ouverture**  
Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (18 h le mardi). Samedi de 8 h 30 à 12 h 30  
**Permanence du maire**  
le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr) ■ [Ville de Leers](https://www.facebook.com/VilledeLeers) ■ [YouTube Ville de Leers](https://www.youtube.com/VilledeLeers)



## 4 Retour en images

### Encore un beau projet de la Maison des Jeunes...

C'était une demande du LOS Tennis. Durant les vacances de printemps, **18** ados de la Maison des Jeunes, accompagnés par Damien Mazingue, artiste grapheur bien connu à Leers, ont réalisé une nouvelle fresque sur le mur du club-house de la salle de tennis.

**12** heures de travail ont été nécessaires pour finaliser l'œuvre qui vient s'ajouter à celles déjà réalisées au cinéma, au Cœur de Ville, au Buisson et au PMO... dans le cadre d'appel à projets de la structure pour la jeunesse.



### Une émouvante cérémonie consacrée à la famille

Le 3 juin dernier, veille de la fête des Mères, la Ville a mis à l'honneur **16** couples jubilaires célébrant leurs noces d'Or, de Diamant ou de Palissandre ainsi qu'une maman décorée de la médaille de la Famille française, M<sup>me</sup> Anne-Marie Charlet. Une belle cérémonie qui s'est déroulée à la salle Pasteur avec la participation de l'Association des Familles de Leers et l'Harmonie Municipale.

#### Noces d'Or - 50 ans de mariage

M. et M<sup>me</sup> Avet-Roussel  
M. et M<sup>me</sup> Charles-Droart  
M. et M<sup>me</sup> Dedessus le Moutier-Levas  
M. et M<sup>me</sup> Delcour-Johnston  
M. et M<sup>me</sup> Girin-Cuvelier  
M. et M<sup>me</sup> Martin-Willaumez  
M. et M<sup>me</sup> Meyer-Desmarchelier  
M. et M<sup>me</sup> Roussel-Pruvost  
M. et M<sup>me</sup> Soares Sampaio-Marques Lopes  
M. et M<sup>me</sup> Vanderriest-Louveau  
M. et M<sup>me</sup> Walencyk-Zielenski



Le 10 avril, M. et M<sup>me</sup> Jean-François Dorgeville ont également célébré leurs noces de Diamant à l'ÉHPAD.

#### Noces de Diamant - 60 ans de mariage

M. et M<sup>me</sup> Blomme-Cautet  
M. et M<sup>me</sup> Thély-Delbart  
M. et M<sup>me</sup> Vandermerch-Vanmarcke  
M. et M<sup>me</sup> Vermeulen-Robbe

#### Noces de Palissandre - 65 ans de mariage

M. et M<sup>me</sup> Féfeu-Vanlierde

**Toutes nos félicitations!**



## 45<sup>e</sup> édition des Fêtes du Moulin

Malgré une météo incertaine, les festivités du week-end des 17 et 18 juin ont pu se dérouler comme prévu, pour le plaisir des grands mais aussi des plus petits qui ont profité des châteaux gonflables, trampolines, manège... au pied du moulin.

Concernant le moulin, sur le week-end, ce sont plus de 300 personnes qui ont visité avec un guide le bel édifice grâce à l'Association des amis du moulin. Le dimanche, le stand des Moulins Waast a permis aux visiteurs de moudre le blé à la manière d'un petit moulin et de fabriquer du pain.



Plus de 500 exposants étaient présents aux fonds de greniers leersois du samedi et environ 200 spectateurs le soir à la salle André Kerkhove pour le spectacle musical « *Du disco à aujourd'hui* ».



*Tournois de pétanque, de volley, de bourles... des moments de bonne humeur! Merci à tous et à toutes les associations pour leur participation.*

*Merci aussi à toutes les associations qui ont aidé à l'organisation de ces fêtes.*

## Du nouveau côté Jeunesse

### Aux mercredis récréatifs et accueils de loisirs des petites vacances

À partir de septembre, les garderies des mercredis récréatifs ouvriront une demi-heure plus tôt le matin et fonctionneront de 7 h 30 à 8 h 30.

Deux nouvelles catégories d'accueil pour les mercredis récréatifs et les accueils de loisirs :

- Un accueil *Matinée*, repas du midi inclus, répondra à une évolution des modes de vie et une demande des familles, un nombre croissant d'enfants quittant les mercredis récréatifs et accueils de loisirs de petites vacances en cours de journée afin de participer aux activités associatives.
- Un accueil *Soirée* permettra, lors des accueils de loisirs d'été, de proposer un nouveau temps d'animation à savoir un repas le soir, suivi d'une veillée et d'un retour au domicile, complémentairement aux traditionnels campings.

### Au Conseil Municipal des Jeunes

Créé en 2023, le Conseil Municipal des Enfants est devenu Conseil Municipal des Jeunes en 2017. Composé d'enfants scolarisés en CM1 et en CM2 - 7 par école ou plus en cas d'égalité de candidats - il a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie, à la citoyenneté et aux valeurs de la République, et de participer à la vie locale en réalisant des projets collectifs.

Une **extension du mandat des élus de deux à trois ans** et un renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes, chaque année, par 1/3 est envisagée. Ce qui permettra de favoriser une continuité dans les projets et la dynamique du groupe. L'élection sera organisée auprès des élèves domiciliés à Leers et scolarisés en CM1. Et les électeurs seront tous les enfants des trois écoles leersoises en CE2, CM1 et CM2. Deux candidats seront élus par école et la règle en cas d'égalité de voix sera maintenue. Une période de transition sera organisée pour lisser progressivement cette nouvelle organisation. Celle-ci prévoit de prolonger d'une année les élus du mandat actuel, scolarisés en 2022-2023 en CM2, et de fixer à 4 le nombre d'élus dans chaque école lors de l'élection de l'automne 2024.

Mercredi 31 mai, les jeunes élus du CMJ ont visité les ateliers de l'Amitram (Association du Musée International des Transports Métropolitains) à Marquette-lez-Lille, l'occasion d'en apprendre plus sur l'évolution des transports en commun de la métropole.



## Une exposition urbaine « haute en couleurs »



Pour la troisième année consécutive, la Ville de Leers a soutenu le projet « *Colore ma ville, colore mon cœur* », l'exposition itinérante du Groupe scolaire du Buisson qui valorise à la fois la culture et le travail d'arts plastiques des élèves et de leurs enseignants. Après une belle cérémonie d'inauguration, rehaussée par de nombreuses prestations artistiques, le 12 mai, les Leersoises et autres visiteurs ont pu découvrir les œuvres des enfants et artistes locaux durant deux semaines dans le quartier du Buisson. Félicitations à l'équipe enseignante et à l'association de parents d'élèves pour cette belle balade culturelle.

### Avec 62 familles et 48 intervenants une journée **Petite Enfance réussie**

Ça s'est passé le 1<sup>er</sup> avril au Centre petite enfance Jean-Claude Van Belle. La deuxième journée « *Petite enfance et Parentalité* » a permis de réunir partenaires et familles pour échanger sur les enjeux clés liés au développement des enfants de notre ville, autour du thème « *La petite enfance dans le monde* ». Tout au long de la journée, les professionnelles et bénévoles ont animé des ateliers thématiques (portage, bébé signes, les 5 sens, l'alimentation, le sommeil, grandir dehors...) qui mettent en avant les pratiques inspirantes du monde en matière d'éducation et de traditions.

L'occasion également de présenter les associations, services et modes d'accueil durant le parcours des 1000 premiers jours de l'enfant, une période cruciale pour son développement et son avenir. « *Nous savons que les expériences vécues par l'enfant pendant cette période ont un impact majeur sur sa santé, son bien-être et ses perspectives d'avenir. Pour accompagner les adultes de demain, le parcours de réussite commence dès les 1000 premiers jours de l'enfant* » souligne Carmelo Furnari.



## Le LOS Tennis de Table accède au niveau professionnel

Un grand bravo au LOS Tennis de Table et notamment à la section féminine pour leur saison exceptionnelle récompensée par un titre de Nationale 1 suivi d'une montée en Pro B. Grâce à leur victoire dans une ambiance de folie contre l'équipe d'Échirolles-Lyon, elles ont fait passer le club dans le cercle très fermé des 18 meilleures équipes de France! Elles... ce sont **Ana Tofant, Solène et Perrine Betrancourt, Lou Frete, Candice Lardinois et Alma Roose**. N'oublions pas bien sûr **Nicolas Baudoux**, leur entraîneur, et tout le staff sans qui rien de tout cela n'aurait été possible.

### Plusieurs médailles au championnat de France

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, plusieurs filles du club se sont aussi démarquées au championnat de France :

- **Éva Lam** est devenue championne de France minimes et a terminé 3<sup>e</sup> en doubles minimes filles, associée à **Louane Bataille**
- **Solène Betrancourt** et **Léana Hochart** ont terminé 3<sup>e</sup> en doubles cadettes filles

### Le club recrute

Avis aux pongistes : vous avez entre 3 et 99 ans, vous aimez jouer au ping-pong ou souhaitez découvrir ou tester ce sport, les portes du LOSTT vous sont grandes ouvertes (avec un essai gratuit pour tous les nouveaux). Rejoignez un club ambitieux et dynamique avec de nombreux projets, stages et animations durant l'année. Vous serez coaché par des entraîneurs de qualité. Retrouvez tous les horaires et catégories sur la page **Facebook Leers OSTT**.

En compétition, les équipes vont actuellement de la Régionale 2 à la Départementale 3 chez les hommes et de la Régionale 1 chez les dames. Pour les garçons, votre mission, si vous l'acceptez, rattraper le niveau des filles!

LOS Tennis de Table

Tél. : 03 20 83 05 11

Facebook Leers Ostt

communication.lostt@gmail.com

## L'association Sport Santé pour Tous évolue

Créée en septembre 2022 pour assurer des cours de gym douce aux personnes atteintes d'affection longue durée (ALD) ou de maladies chroniques, l'association *Sport Santé pour Tous* diversifie son offre. Face à une demande réelle, elle propose des cours pour suivre les personnes souhaitant pratiquer une activité physique d'entretien. Manuela Capitta, éducatrice sportive de l'association, a diversifié son offre en proposant deux cours bien distincts :

### Les mardis et jeudis de 9h30 à 10h30

(Remboursement de la cotisation possible par votre mutuelle)  
Exercices d'équilibre, d'assouplissement articulaire et musculaire et de renforcement musculaire (exercices effectués uniquement en position assise ou debout).

Suite à une prescription médicale du médecin généraliste pour des séances d'activité physique adapté (APA), un rapport personnalisé est transmis au médecin par l'éducatrice sportive sur l'amélioration musculaire, cardiovasculaire, respiratoire, le travail de la proprioception, l'amélioration de la gestion de l'effort, la construction de repères, le ren-

forcement positif, l'engagement et l'estime de soi.

### Les mardis et jeudis de 10h30 à 11h30

Cours de gym douce permettant de prévenir et diminuer les douleurs dorsales, apprendre le bon placement du dos, améliorer les postures et l'équilibre, sculpter sa silhouette en douceur en raffermissant les muscles et en relâchant les tensions. Exercices effectués en position debout, assise et allongée.

Les cours de Manuela se font dans une ambiance conviviale, musicale et dans la recherche constante des besoins et attentes des pratiquants. Venez faire un essai! L'association organise une journée portes ouvertes le mardi 5 septembre 2023 de 9h30 à 12h à la Maison des Associations.

Les cours reprennent le mardi 12 septembre.

Pour tout renseignement, contactez **Manuela Capitta**

Maison des Associations Arnaud Beltrame

47 bis, rue de la Papinerie - Tél. : 06 84 69 14 33

Mieux cerner les besoins des Leersois pour adapter l'offre existante et identifier des priorités pour les années à venir.

# PORTRAIT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

des Leersois

VOLET 1

## L'Analyse des Besoins Sociaux : un outil de pilotage pour l'avenir

**Au-delà de ses compétences obligatoires, le CCAS peut développer une multitude d'actions en lien avec les besoins de sa population la plus vulnérable. Pour ce faire, il convient d'avoir une bonne connaissance des composantes de la ville.**

**Dans cet objectif, en 2022, le CCAS a réalisé une Analyse des Besoins Sociaux (ABS). Cet outil de pilotage, obligatoire légalement, vise à mieux connaître le territoire et les besoins de ses habitants afin d'ajuster la politique sociale de la Ville avec le portrait du territoire.**

### La Méthode

Le pilotage de l'ABS a été assuré par le CCAS, accompagné par un bureau d'étude spécialisé, *Ithéa Conseil*.

### Deux phases

#### PHASE 1 Réalisation d'un Diagnostic partagé

Une première phase de travail a permis la réalisation d'un diagnostic. Celui-ci a été alimenté par une analyse statistique et des échanges avec des acteurs clés du territoire : agents, élus et partenaires locaux et institutionnels.

#### PHASE 2 Travail en partenariat sur les thématiques retenues

Fort des enseignements de ce diagnostic, le CCAS a organisé des tables rondes avec les acteurs locaux et des partenaires institutionnels, afin de réfléchir à des pistes d'actions concrètes.

Les thématiques jugées prioritaires :

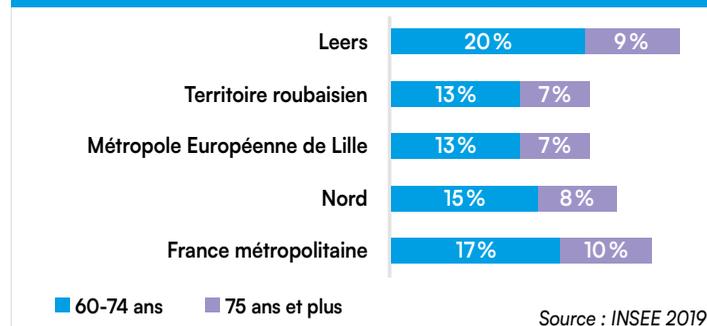
- Bien vivre et bien vieillir à Leers
- Familles et parentalité à Leers
- Action sociale leersoise : *Comment aller vers les « invisibles » ?*

« Bien plus qu'une obligation réglementaire, l'analyse des besoins sociaux est une démarche stratégique. Elle permet de concevoir un projet social de territoire fondé sur une connaissance objective de sa population afin de proposer une politique sociale en cohérence avec les besoins de la collectivité. Soucieux de coller aux réalités de notre ville, nous avons choisi d'y associer les partenaires, acteurs locaux et institutionnels afin de gagner en efficacité. »

Guy Deschamps, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire et vice-président du CCAS

### BIEN VIVRE ET BIEN VIEILLIR À LEERS

#### Les 60 ans et + au sein de la population



Une part de seniors plus élevée à Leers : 29 % de la population est âgé de plus de 60 ans.

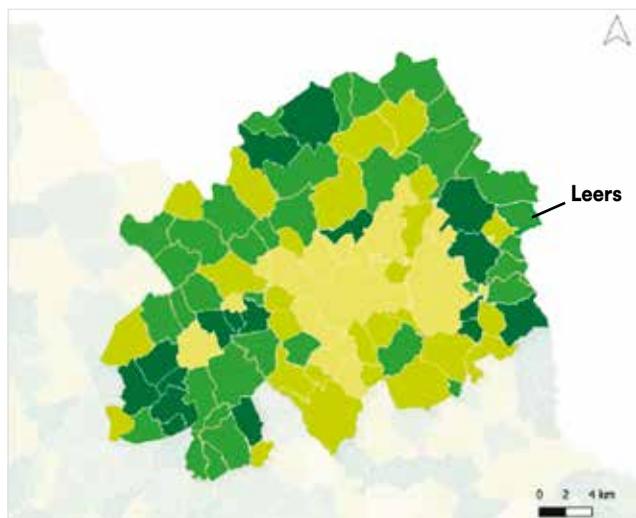
#### Les constats

- Une politique seniors développée mais avec une communication à renforcer
- Un phénomène de vieillissement plus présent qu'ailleurs et des seniors, dans l'ensemble, moins exposés à la précarité.
- L'existence de situation d'isolement.

### Les principales pistes d'action

- L'amélioration de la communication des services existants.
- L'amélioration du repérage des publics fragiles et isolés, et la déstigmatisation de l'action sociale.
- La coordination des acteurs du territoire.

## FAMILLES ET PARENTALITÉ À LEERS



### Part des familles avec enfants parmi les ménages

- Moins de 38%
- De 38% à 43%
- De 43% à 47%
- Plus de 47%
- Données non disponibles

Leers est une commune au profil plutôt familial avec une part moins importante de familles monoparentales, 13 % en 2018 soit 370 familles, contre 19 % pour la MEL, mais en progression.

### Les constats

#### → Un volet parentalité en plein essor :

■ Des familles nombreuses moins présentes qu'ailleurs mais une surreprésentation des familles sans enfant à domicile.

■ Les services pour les familles sont bien présents à Leers : le Centre Petite Enfance, les services enfance/jeunesse, écoles, le point municipal *Oxygène*, des associations comme l'Association des familles, l'Association d'entraide scolaire, sans compter l'offre sportive et culturelle présente.

■ Le développement d'actions spécifiques autour de la parentalité : le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) *L'Îlot familles*, les ateliers *Le Moulin des familles* et une journée *Petite enfance*.

### Les principales pistes d'action

- L'amélioration de la connaissance des offres existantes à Leers.
- La création de lieux ou de temps favorisant les échanges entre les parents.
- Le renforcement de la coordination entre les partenaires enfance/jeunesse.

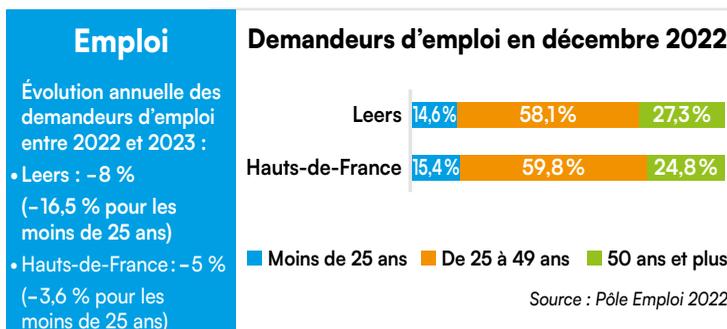


## L'ACTION SOCIALE LEERSOISE

### Les constats

- Une population aux revenus plus élevés qu'ailleurs : un revenu médian à 23 220 € contre 20 290 € dans le Nord et 20 979 € sur le territoire roubaisien.
- Une précarité plus faible sur le territoire qu'ailleurs : pour 100 ménages, 3,7 foyers allocataires CAF au RSA contre 16,4 pour le territoire roubaisien et 10,2 pour la MEL, mais 34 % de bénéficiaires de la prime d'activité.
- La volonté d'une mise en place d'un accompagnement global et moins stigmatisant des personnes les plus fragiles.

### L'emploi à Leers



#### → Une baisse généralisée des demandeurs d'emploi.

### Les principales pistes d'action

- Un enjeu d'aller vers les publics fragiles et/ou isolés : favoriser l'accès aux droits.
- La création d'un lieu neutre pour les permanences des partenaires de la commune.
- Une instance de coordination pour les acteurs du champs des solidarités.

La première Analyse des Besoins Sociaux s'est conclue en décembre 2022. Ce rapport est un outil de prise de décisions pour le Conseil municipal et le CCAS tout au long du mandat.

Découvrez l'intégralité du document sur :

[www.calameo.com/read/006972596e04bf9d73b99](http://www.calameo.com/read/006972596e04bf9d73b99)



## Mohamed Aoudia décroche une médaille d'Or au Concours régional du meilleur apprenti de France



À 21 ans, Mohamed Aoudia devient meilleur apprenti fleuriste de la région et se sélectionne pour participer à la finale nationale. Il va maintenant défendre les couleurs des Hauts-de-France, le 24 juin, à Nice.

Après avoir eu un véritable coup de cœur pour le métier de fleuriste lors d'un stage, Mohamed, élève au CFA du Virolois à

Tourcoing, est en contrat d'apprentissage au Lilas Blanc. Depuis novembre dernier, il se forme auprès de Virginie Gillot qui tient, depuis 40 ans, la boutique familiale de la rue Joseph Leroy. Une patronne qui n'est pas peu fière du travail de son apprenti.

« La participation de Mohamed à ce prestigieux concours, c'est une belle expérience pour nous tous » explique-t-elle. Un mois et demi de préparation a été nécessaire au jeune Hémois pour s'imprégner des sujets imposés du concours : un bouquet à main en forme de bouche, une composition et une couronne, le tout inspiré par l'univers de Frida Kalho, la célèbre peintre mexicaine. « J'ai travaillé non-stop, jours de congés et dimanches après-midi compris » raconte-t-il avec une motivation intacte « Avec, Marie, l'autre apprentie du magasin, nous avons vécu au rythme de ses phases de travail,

nous l'avons aidé, accompagné dans ses recherches et coaché... ses professeurs aussi l'ont bien soutenu » poursuit Virginie Gillot.

Les épreuves se sont déroulées le 5 mai dernier au Centre de Formation des Apprentis d'Arras. Composé de meilleurs ouvriers de France, le jury régional a été conquis par les créations de Mohamed qui lui, a pris beaucoup de plaisir, à participer aux épreuves.

Tous nos encouragements pour la suite !



## Un nouvel apiculteur à Leers

Dans de nombreuses villes, les abeilles font leur grand retour. Outre la production d'un aliment sain et délicieux, le miel, les abeilles jouent un rôle irremplaçable dans la pollinisation c'est-à-dire la fécondation des fleurs permettant la production de fruits puis de graines.



Pour contribuer à la sauvegarde de ces insectes indispensables à la survie des espèces végétales, de plus en plus de personnes se lancent dans l'apiculture.

C'est le cas de Mathieu Debaisieux qui a commencé à s'intéresser aux abeilles, il y a quelques années, lorsqu'il a appris que l'espèce était en danger.

Sa première étape a été de se renseigner sur cette pratique et de se former auprès du rucher de l'école botanique de Tourcoing. Une fois qu'il a acquis suffisamment de connaissances, Mathieu s'est lancé à la recherche d'un emplacement pour ses ruches. Avec la collaboration de la Ville, il a déniché un espace où les abeilles peuvent trouver nourriture et eau, sans gêner la population par leur présence.

Aujourd'hui, Mathieu s'occupe de plusieurs ruches en ville. Il passe régulièrement du temps avec ses abeilles, surveillant leur santé et leur productivité. Il récolte également le miel qu'elles fabriquent, un produit parfumé aux notes de fleurs locales.

Mathieu, qui aime partager sa passion, rappelle que l'apiculture est une excellente façon pour chacun de contribuer à la protection des abeilles et à la préservation de l'environnement.

**Vous pouvez y participer indirectement en plantant des fleurs et des plantes qui attirent les abeilles dans votre jardin ou sur votre balcon.**

**Pour vous renseigner ou goûter le miel et les produits de la ruche de Mathieu, 36 rue Michelet à Leers, contactez LM ruche au 06 20 06 21 75.**

# l'Agenda

des manifestations

municipales et associatives

PROGRAMME  
DÉTACHABLE

De Juillet à  
Septembre

2023

## JUILLET / AOÛT

**Samedi 1<sup>er</sup> juillet - Plaine  
du Moulin - Ouvert à tous**

### Les Belles Sorties

» De 14h à 18h

#### Atelier de réparation de vélo

Apprenez à réviser et réparer votre vélo grâce aux conseils du Busabiclou.



#### Jeu de l'empreinte carbone et quiz

Animé par la MRES (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités)

#### Loisirs en famille

Organisé par les jeunes de la MDJ

Jeux traditionnels, jeux d'adresse, jeux sportifs (basket, apéro-foot, sumo), karts à pédales, puissance 4 géant

» De 18h à 19h

#### Animation close-up

Organisé par les jeunes de la MDJ

Avant-spectacle « Ballon et magie »

#### Concert-événement

» 19h

#### Les Belles sorties

En partenariat avec la MEL et l'Aéronef

#### Cumbia Ya !



## Fête Nationale ○ Jeudi 13 juillet

**Marché nocturne** » De 19h à 22h45

Exposants, ambiance musicale, maquillage enfants, buvette, châteaux gonflables, Food-Trucks



**Spectacle pyrotechnique** » 23h

Thème « Les années 80 »



**Complexe sportif, rue Pasteur**

## SEPTEMBRE

**Du vendredi 15 au dimanche 17  
Fêtes de l'Amitié franco-belge**

Le programme complet sera diffusé durant l'été.

**Samedi 16 et dimanche 17  
Journées du patrimoine**

Rallye, visites des monuments.

**Du samedi 30 septembre  
au mercredi 4 octobre  
Ducasse d'automne**

Samedi et dimanche de 14h30 à 20h,  
lundi et mardi de 16h30 à 20h et mercredi de 14h30 à 20h.

**Place Lucien Demonchaux**

**Mardi 11 juillet** » De 14h à 17h

#### Bus de l'accès au droit

Vous recherchez une réponse à une question juridique? Venez aux permanences juridiques gratuites sans rendez-vous du bus de l'accès au droit.

**Parking de l'Hôtel de Ville**



## Du côté des Assos

### JUILLET / AOÛT

**Vendredi 30 juin** ▶ 19h  
**Samedi 1<sup>er</sup> juillet** ▶ 15h et 19h  
**Dimanche 2 juillet** ▶ 15h  
**Gala Trans'en danse** d'Artanime  
Salle André Kerkhove

**Dimanche 2 juillet**  
**Repas de clôture** du LOS Tir à l'arc  
Salle Pasteur

**Samedi 8 juillet** ▶ 17h à 23h30  
**Soirée de clôture** de Jog' Leers  
Salle Pasteur

**Vendredi 14 juillet**  
▶ 6h **Tir au canon** de l'Harmonie municipale de Leers - *En ville*  
▶ 9h **Parcours pédestre** de Rando' Leers - *Départ/Arrivée: Salle Pasteur*  
▶ 10h30-13h / 17h-20h  
**Jeu de bourles à la platine**  
Cercle Saint-Louis

### SEPTEMBRE

**Lundi 4** ▶ 14h à 19h  
**Collecte du sang** - Salle Pasteur

**Samedi 9 et dimanche 10**  
▶ 10h à 18h  
**Cropping party** des Ateliers Artistiques du Moulin - Salle Kerkhove

**Samedi 16** ▶ 14h à 18h  
**et dimanche 17** ▶ 10h à 18h  
**Portes ouvertes** des Ateliers Artistiques du Moulin - Espace culturel, 49 rue du Maréchal Leclerc

**Dimanche 17** ▶ 6h30 à 14h30  
**Brevet Circuit des châteaux** du LOS Cyclo - Salle Pasteur

**Samedi 23** ▶ 8h à 16h  
**Bourse aux vêtements et vide-grenier** de l'Association des familles - Salle André Kerkhove

**Dimanche 24** ▶ 11h  
**Workshop** (11h) et **bal country** (13h) de Karacol - Salle Pasteur

**Samedi 30** ▶ 8h à 18h  
**Bourse multi-collection** de l'Amicale Laïque - Salle André Kerkhove

**Samedi 30** ▶ 18h à 24h  
**Loto d'Anim' Leers** - Salle Pasteur

## Les sorties nature à Leers

### MAISON DE L'EAU DE LA PÊCHE & DE LA NATURE



**Samedi 8 juillet** ▶ De 14h à 16h - À la découverte du Silure, un géant d'eau douce, moustachu, glouton et gluant. Départ depuis La Guinguette, 109 rue de Watrelos

Sortie gratuite organisée par le Conseil départemental  
Réservation obligatoire sur : <https://evasion.lenord.fr/fr/a-la-decouverte-des-rendez-vous-nature>



**Mercredi 19 juillet** ▶ De 14h à 16h - Les mauvaises herbes? Pas si mauvaises que ça! Un voyage à travers le monde des plantes sauvages, pour découvrir leur rôle dans l'écosystème, leur utilisation en médecine traditionnelle et en cuisine.

Départ depuis La Guinguette, 109 rue de Watrelos  
Sortie gratuite organisée par le Conseil départemental.  
Réservation obligatoire sur : <https://evasion.lenord.fr/fr/a-la-decouverte-des-rendez-vous-nature>

**Mardi 1<sup>er</sup> août** ▶ De 14h à 16h - Le monde des libellules et demoiselles. Habitudes, morphologie, cycle de vie : ces petits animaux virevoltants au-dessus de l'eau n'auront plus aucun secret pour vous.

Départ depuis La Guinguette, 109 rue de Watrelos  
Sortie gratuite organisée par les Espaces naturels de la MEL.  
Contact : MEL (03 20 63 11 23)



**Mercredi 13 septembre** ▶ De 14h à 16h - Flâneries au bord de l'eau : Entre France et Belgique, parcourons ensemble la diversité de la voie d'eau et de ses paysages, pour en apprendre plus sur l'histoire du canal et de la campagne leersoise, ainsi que sur les ouvrages et ses berges.

Départ depuis l'entrée des bassins filtrants, allée des Pêcheurs  
Sortie gratuite organisée par les Espaces naturels de la MEL.  
Contact : Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature (03 20 99 00 22)

**Samedi 23 septembre** ▶ De 14h à 16h - Les araignées : belles velues ! - Tégénaire, pholque, opilion, saltique, épeire... Les araignées sont mal connues et mal aimées. Apprenez à les découvrir pour ne plus les détester, et les épargner.

Départ depuis La Guinguette, 109 rue de Watrelos  
Sortie gratuite organisée par le Conseil départemental.  
Réservation obligatoire sur : <https://evasion.lenord.fr/fr/a-la-decouverte-des-rendez-vous-nature>



# Les vacances de vos commerçants cet été\*

<b>Au panier garni</b> <b>Boulangerie La Chocoline</b> <b>Boulangerie Meyer</b> <b>La Guinguette</b> <b>Pizzeria Il Gattopardo</b>	<b>Fermé du 6 au 27 août inclus</b> <b>Fermé du 5 juillet à 12h45 au 2 août inclus</b> <b>Fermé du 14 août au 1<sup>er</sup> septembre inclus</b> <b>Fermé du 31 juillet au 21 août inclus</b> <b>Fermé du 24 juillet au 22 août inclus</b>
<b>Salon Jérôme Bourgois</b> <b>1000 Éclats</b>	<b>Fermé du 24 juillet au 15 août inclus</b> <b>Ouvert tout l'été - Fermé les jeudis 20 et 27 juillet et 3 et 10 août</b>
<b>Pharmacie Boulanger</b> <b>Pharmacie Dolicque</b> <b>Pharmacie Piot</b>	<b>Ouvert tout l'été - horaires modifiés du 10 juillet au 26 août : 9h-12h/14h-19h</b> <b>Ouvert tout l'été - horaires modifiés en août : 9h-12h/14h-19h</b> <b>Ouvert tout l'été - Fermé uniquement le samedi 15 juillet</b>
<b>Centre espace optique</b> <b>Hair'Bo</b> <b>La ferme de l'Horne</b> <b>Leers Immobilier</b>	<b>Ouvert tout l'été</b>

\* Commerçants ayant répondu à notre sollicitation courant mai.

## Retour sur un beau projet partagé autour des percussions

*Le 13 mai, Leers a accueilli la percussionniste-marimbiste, Vassilena Serafimova, une artiste internationale qui participe activement à la renommée du marimba à travers le monde.*

Affiche haut de gamme et concert d'exécution ont fait vibrer la salle Kerkhove.

En partenariat avec la Ville, l'événement était organisé par les Concerts de Poche, une association qui sillonne les territoires éloignés de la musique classique et du jazz pour aller à la rencontre des publics, partout, quels que soient les âges, les lieux et les situations de vie.

La première partie de la soirée était assurée par les élèves de l'École municipale de musique, en particulier la chorale qui a interprété des chants au rythme de percussions corporelles et la classe de percussions, en duo et trio. Tous les ensembles étaient accompagnés par Vassilena Serafimova qui a animé l'intégralité de la soirée.

Le programme proposé par la multi-percussionniste, inédit, exceptionnel a ensuite emporté tout le monde, petits et grands, dans un univers musical aux multiples facettes, des œuvres classiques de Bach à la musique électronique actuelle.

En amont du concert, plusieurs ateliers participatifs ont été organisés les semaines précédentes, auprès des classes de 6<sup>e</sup> du collège Alphonse Daudet et des aînés de l'ÉHPAD et de la résidence autonomie *Les quatre vents*. Tout en créant une histoire musicale collective, les différents publics ont découvert le marimba

grâce à Thomas Leroy, percussionniste, Antoine Suarez-Pazos et Jules-Antoine Escande, comédiens intervenants au sein de l'association. Une séance d'initiation ouverte à tous a également eu lieu la veille du concert.

Afin de favoriser l'accès de tous à l'écoute et à la pratique musicale, la Ville cherche à ouvrir de nouvelles opportunités à des publics qui y ont peu accès. Travailler dans la proximité, en proposant des dispositifs, ateliers musicaux et concerts au plus proche des habitants est également l'une de ses préoccupations.





## Une année musicale bien remplie !

Pour la 2<sup>nd</sup>e année consécutive, les écoles de Leers ont participé à une grande restitution des projets menés par Audrey Céliste, musicienne intervenante en milieu scolaire. Plus de 500 enfants sont montés sur scène le 8 juin pour partager leur travail de l'année.

Avec plus de 160 élèves cette année, l'école de musique s'affirme comme une référence en matière d'enseignement musical sur le territoire. Les projets mettent de plus en plus en avant l'excellence et le savoir-faire des artistes-enseignants qui forment toujours plus de futurs musiciens.

L'École municipale de musique termine son année musicale avec un bilan positif. L'établissement qui a récemment changé de direction a multiplié les temps forts cette année et poursuit son développement avec un objectif simple : apporter la musique partout.

Pour réaliser cet objectif, l'École de musique s'est associée cette année au Centre Petite Enfance en animant les Ateliers Parents/Enfants autour de l'éveil musical.

L'équipe a également mis en place des projets pédagogiques dans chaque classe. Les élèves ont ainsi pu :

- Visiter le Nouveau Siècle et écouter un concert de l'ONL
- Enregistrer un album dans le Studio *L'Audito* à Tourcoing et éditer leur propre CD
- Intégrer un big band et assurer la première partie du concert Tribute des Blues Brothers
- Rencontrer Alexis Kossenko et assister à la répétition de l'Opéra « *Le Monde selon Mozart* »

### La classe de chant sort un disque



Sorti en fin d'année, ce support allant de la musique classique à la musique actuelle immortalise le travail des élèves.



Sous l'impulsion de Fabian Flament, directeur, l'École de musique a été finaliste des Prix de l'enseignement artistique organisés par la CEMF et dont les résultats ont eu lieu fin mai à Paris. Si l'École de musique n'a pas été lauréate, elle se classe néanmoins parmi les plus grands établissements de France dont le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon (Lauréat), ou encore le Conservatoire à Rayonnement Régional de Marseille (finaliste). Cette distinction met en avant l'ambitieux projet pédagogique porté par l'équipe et son dynamisme.

### Quelques chiffres...

**125** heures de cours hebdomadaires

**168** élèves inscrits

**13** artistes-enseignants

**32** projets, auditions et concerts

**19** projets d'intervention en milieu scolaire

**10** ateliers Parents/enfants avec le CPE

**1** CD enregistré et **12** projets de classes réalisés

**108** ateliers dans les crèches



## Espace culturel : les travaux sont lancés

Le projet prévoit la création d'un bâtiment à deux niveaux rue Franklin. Composé d'un auditorium de 150 places et de diverses salles, le futur bâtiment sera conçu pour apporter un cadre adapté à l'École de musique et à l'Harmonie municipale, notamment en termes d'acoustique. Le nouvel espace devrait créer une dynamique culturelle, pas uniquement tournée vers la musique grâce à un espace de près de 200 m<sup>2</sup> prévu pour des activités multiculturelles qui sera ouvert dans un second temps. Après l'attribution des 16 lots du marché

de travaux, la première phase du chantier a démarré le 19 juin avec le décapage du sol et la mise en place d'une plateforme de travail. Les fondations du bâtiment seront ensuite réalisées durant l'été et les travaux de gros-œuvre devraient démarrer à la rentrée de septembre. **Le nouvel équipement devrait ouvrir en 2025.**

**Coût du projet : 3 600 000 €.** Le Département a déjà accordé une subvention de 300 000 € et une demande de participation a été effectuée auprès de la MEL.



## Prochains passages de la balayeuse



Depuis le début de l'année, la Ville de Leers loue à la Ville de Hem, sa balayeuse, matériel également mutualisée avec les communes de Toufflers, Forest-

sur-Marque, Sailly-lez-Lannoy et Lys-lez-Lannoy. Le partage avec plusieurs communes ainsi que la capacité du véhicule permettent d'assurer cette prestation à moindre coût.

La balayeuse équipée d'un nettoyeur haute pression est un outil performant pour assurer le nettoyage des rues et fils d'eau. Son utilisation est complémentaire à l'entretien de nos voiries réalisé par le personnel municipal. Rappelons également que chacun est responsable de l'entretien des trottoirs et caniveaux au droit de son habitation.

### La convention prévoit :

- 4 passages par an : axes principaux et secondaires (12 et 13 avril, 7 et 8 juin, 20 et 21 septembre, 29 et 30 novembre)
- 2 passages par an : axes principaux uniquement (24 mai, 19 juillet)
- Parc d'activités : 26 avril, 31 mai, 26 juillet, 18 octobre

**Le passage de la balayeuse se heurte trop souvent au non-respect des interdictions de stationner. Merci de bien vouloir respecter ces interdictions signalés par affichage d'arrêtés les jours de passage sur les axes concernés.**

## Campagne de dératisation

**Des produits raticides seront distribués gratuitement aux Leersois, le jeudi 14 septembre 2023, entre 12h et 13h30 (salle des Commissions, à l'entrée du parking de l'Hôtel de Ville).**

Pour retirer le produit, veuillez vous munir de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez donner une procuration à la personne de votre choix, qui devra elle-même justifier de son identité, et présen-

ter la procuration que vous aurez établie et les copies de vos justificatifs d'identité et de domicile.

### Attention, pensez à vous inscrire !

Cette distribution (une dose de raticide par habitation) s'effectuera uniquement sur inscription préalable via le formulaire en ligne sur le site Internet de la Ville. **Inscription possible jusqu'au 4 septembre 2023.**

En parallèle, les égouts de la commune feront l'objet d'une campagne de traitement.

**Pour tout renseignement, veuillez vous rapprocher du service des Affaires générales au 03 20 200 600.**



## Connaissez-vous le Relais Autonomie CLIC Riv'âge ?



Informier, orienter et faciliter les démarches... C'est un lieu de ressources à destination des personnes âgées de plus de 60 ans et des personnes en situation de handicap sans critère d'âge. Agréée par le Département et portée juridiquement par un Groupement de Coopération Médico-Sociale (GCMS), cette structure médico-sociale est un service de proximité gratuit.

Il s'agit de permettre aux personnes concernées et à leur famille de trouver un soutien lorsqu'elles rencontrent des problèmes d'isolement, de santé, sociaux ou administratifs. Une équipe de professionnels intervient à chaque demande, notamment dans le cadre du maintien à domicile et du handicap, pour évaluer les besoins et élaborer un plan d'aide personnalisé.

Basé à Watrelos, le Clic Riv'âge intervient à Leers dans le cadre d'un partenariat avec la Ville depuis 2011. Il est également présent pour les communes de Lannoy, Toufflers, Hem, Lys-lez-Lannoy, Sailly-lez-Lannoy et Roubaix.

Pour toute demande d'informations, contactez le 03 20 94 94 32, envoyez un mail à [relaisautonomie@clicrivage.fr](mailto:relaisautonomie@clicrivage.fr) ou rendez-vous sur place, au 4 rue des Poilus à Watrelos.

### Horaires d'ouverture au public :

Lundi et mercredi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h

Mardi et vendredi : 13 h 30 - 17 h 30

Jeudi : fermé

Possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces créneaux.

*Un problème personnel ?  
Une solution personnalisée !*

## La restauration pour les seniors : un service qui peut être utile !

Le CCAS propose un service de portage des repas à domicile et un service de restauration à la résidence autonomie *Les quatre vents*, ouverts aux Leersois, qui peuvent s'avérer précieux pour les personnes âgées ou les personnes rencontrant des difficultés.

### Le portage de repas à domicile

#### Critères d'accès :

- **Âge** : 65 et plus, ou porteur de handicap, ou sortie d'hospitalisation
- **Conditions** : habiter Leers, sans condition de revenus
- **Réservation** : selon vos besoins

**Tarifs** : 9 € 80. Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 50 % sur la partie *Service à la personne*.

**Composition du repas** : Entrée, plat, fromage et dessert + pain.

#### Livraison 3 fois par semaine : entre 9 h et 12 h

- **Mardi** : repas du mardi et mercredi
- **Mercredi** : repas du jeudi et vendredi
- **Vendredi** : repas du samedi, dimanche et lundi

Réservation et annulation auprès du CCAS au 03 20 20 06 05 48 heures avant le jour de livraison (pour réserver ou annuler les repas du week-end prévenir au plus tard le mercredi).

### Repas à la résidence autonomie Les quatre Vents

Ce service est ouvert à tous les Leersois sans critère d'âge. Réservation 48 h avant directement auprès de la résidence au 03 20 75 13 90.

Pour toute information, contacter le CCAS au 03 20 20 06 05 ou par mail [ccas@ville-leers.fr](mailto:ccas@ville-leers.fr). Vous pouvez retrouver l'ensemble des menus sur [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr)

## Opération Tranquillité Seniors

Les personnes âgées sont trop souvent victimes de la lâcheté et de la ruse de certains délinquants. L'isolement est un facteur supplémentaire d'insécurité. Des gestes simples permettent de se prémunir contre les actes malveillants.

La Ville de Leers vous propose de participer à une réunion d'information et de sensibilisation aux réflexes à avoir pour assurer sa sécurité au quotidien.

**Mercredi 13 septembre de 15 h à 17 h**  
Résidence *Les quatre vents*

Animée par la police municipale et la police nationale, cette rencontre permettra aux seniors et à leurs proches d'obtenir des conseils précieux.

Dans tous les cas, si vous repérez des situations inhabituelles, la police est votre interlocuteur privilégié. N'hésitez pas à composer le 03 20 66 58 22 pour joindre la Police Municipale... Les policiers sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider.

**Autres numéros utiles en cas d'urgence :**

**Police nationale** : 03 20 81 35 35 ou le 17

**SAMU** le 15 **Pompiers** le 18.



## Semaine bleue 2023

# Vieillir ensemble

## une chance à cultiver !



### Inscriptions Colis, Banquet ou Goûter de Noël

#### Salle Jacques Lameyse

Hameau des Lilas, 62/3 rue V. Hugo  
Mardi 3 et vendredi 20 octobre  
de 9h à 12h

#### Salle Paul Herteler

rue Alexandre Dumas au Carihem  
Vendredi 6 et jeudi 19 octobre  
de 9h à 12h

#### Salle polyvalente Pasteur

Complexe sportif rue Pasteur  
Mercredi 4, mardi 10, mercredi 11  
et vendredi 13 octobre de 9h à 12h

Le banquet ou Goûter (avec animation) est prévu le samedi 16 décembre à partir de 13h, à la salle André Kerkhove. Il est réservé aux Leersois(es) de 69 ans et plus, le jour du Banquet ou Goûter (banquet payant pour les conjoints de moins de 69 ans : 45€ / Goûter payant pour les conjoints de moins de 69 ans : 20€)

### Inscription Cinéma des Aînés & Concert Salt & Pepper

#### Salle Jacques Lameyse

Hameau des Lilas, 62/3 rue V. Hugo  
Jeudi 21 septembre de 9h à 12h

#### Salle Paul Herteler

rue Alexandre Dumas au Carihem  
Vendredi 22 septembre de 9h à 12h

#### Salle polyvalente Pasteur

Complexe sportif rue Pasteur  
Mardi 19 septembre de 9h à 12h

Les places de cinéma et du spectacle sont offertes aux Leersois(es) de 69 ans et plus, le jour des inscriptions.

Cinéma : règlement sur place pour les conjoints de moins de 69 ans.

Chaque année en octobre, la Semaine bleue permet aux aînés leersois de bénéficier d'animations gratuites.

#### Le programme :

- **Lundi 2 octobre : Thé dansant**  
Salle André Kerkhove - 14h en partenariat avec l'association *Nos jeunes années*
- **Mardi 3 octobre : Dictée des seniors**  
avec le collègue Alphonse Daudet  
Résidence *Les quatre vents*
- **Mercredi 4 octobre : Parcours santé**  
Résidence des Cygnes
- **Jeudi 5 octobre : Repas de la Semaine Bleue** - Résidence des Cygnes  
**Chorale École de musique**  
Résidence *Les quatre vents*. 17h - 17h45
- **Vendredi 6 octobre : Gymnastique douce** - Résidence *Les quatre vents* 9h - 10h  
**Atelier crêpes** - Résidence des Cygnes  
**Marche bleue** 14h suivie d'un goûter  
**Crêpes** - Résidence *Les quatre vents*
- **Samedi 7 octobre : Jeux d'adresse**  
de 14h à 15h30
- **Jeudi 12 octobre :**  
**Atelier Relais Petite Enfance/ÉHPAD**  
Résidence des Cygnes  
**Chorale École de musique**  
Résidence des Cygnes - 17h - 17h45
- **Samedi 14 octobre :**  
**Atelier Grands-parents/Enfants**  
Centre Petite Enfance - 9h30 à 11h30
- **Dimanche 15 octobre : Concert Salt and Pepper** salle André Kerkhove - 15h
- **Entre le 2 octobre et le 30 novembre :**  
**Séance de cinéma au choix** à l'Amical-Ciné

#### Pour chaque activité de la Semaine Bleue

#### Inscription obligatoire

auprès du CCAS en appelant le 03 20 200 605 jusqu'au 15 septembre, sauf pour l'inscription au spectacle du dimanche et pour la place de cinéma (inscription en mairie, voir encarts ci-contre).

## Un nouveau partenariat avec la Maison de l'Emploi et le PLIE Val de Marque

Depuis janvier 2023, la Ville de Leers a choisi de rejoindre les équipes de la Maison de l'Emploi et du PLIE Val de Marque, des partenaires précieux dans le domaine de l'insertion et de l'emploi, et de la formation professionnelle.

Elle propose notamment des politiques innovantes afin de prendre en compte les logiques et dynamiques de territoire dans leur domaine d'action. Basée à Hem, la structure accueille habitants et entreprises pour les accompagner sur l'orientation, la formation, l'emploi... et plus encore.

Plus d'informations sur les services proposés :

[www.mde-valdemarque.fr](http://www.mde-valdemarque.fr)

Vous êtes demandeur d'emploi (inscrit ou non à Pôle emploi), avez plus de 26 ans et habitez Leers, l'équipe du PLIE Val de Marque vous propose un accompagnement renforcé et personnalisé afin de trouver l'emploi qui vous correspond !

**PLIE**  
Val de Marque

Rvéler mes talents  
Choisir mon emploi

- » Bilan de compétences
- » Formation » Emploi

- » Vous êtes demandeur d'emploi (inscrit ou non chez Pôle Emploi)
- » Vous avez 26 ans et plus
- » Vous habitez Leers

un conseiller unique  
des rendez-vous tous les 15 jours

CONTACTEZ NOUS !

Maison de l'Emploi Val de Marque  
Maison de l'Emploi et des Services publics  
Parvis Berthelot - 59510 HEM  
03 20 66 70 15  
[www.mde-valdemarque.fr](http://www.mde-valdemarque.fr)

Découvrez de nouveaux métiers

Identifiez vos talents avec des tests d'orientation

Réalisez des formations pour vous qualifier

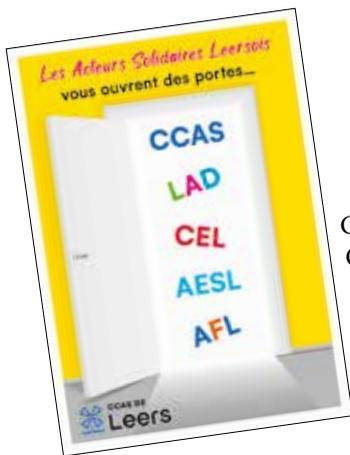
## « Les acteurs solidaires Leersois vous ouvrent des portes... »

C'est le nouveau guide social qui vient de paraître. Quatre associations : l'Association d'Entraide Scolaire Leersoise, l'Association des Familles de Leers, le Comité d'Entraide Leersois, Leers Activités Dépannage ainsi que le Centre Communal d'Action Sociale y détaillent leurs aides et actions en faveur des personnes les plus fragiles.

En cas de besoin, pour vous ou une personne proche, n'hésitez pas à vous adresser au CCAS ou aux associations partenaires dont les coordonnées figurent dans le guide.

À retirer en mairie ou à consulter sur :

[www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr)



## Forum des métiers de la sécurité et de la défense Une action dynamisante pour l'emploi

Le 7 juin, Leers a accueilli la deuxième édition du forum des Métiers de la défense et de la sécurité, organisé en partenariat avec la Mission Locale de Wattrelos-Leers et le Commandement Interarmées de la Zone de Défense et de Sécurité du Nord.

Les visiteurs se sont succédés toute la journée pour rencontrer et échanger avec une vingtaine d'exposants issus de l'armée, la police et la gendarmerie, les douanes, les sapeurs-pompiers, des sociétés privées de sécurité, des écoles ou organismes de formation. Des ateliers et animations tels que mur d'escalade, jeux vidéo, initiation aux

gestes de premiers secours étaient également au programme.

« Lors de rendez-vous thématiques avec les demandeurs d'emploi, nous avons constaté une demande de la part des jeunes pour ces secteurs et nous savons que les besoins de recrutement de la défense et de la sécu-

rité sont importants » explique Catherine Kerlidou, adjointe chargée de l'Emploi et de la Formation « Ce Forum est un excellent moyen de mettre en rapport les uns avec les autres. Si vous avez manqué ce rendez-vous, n'hésitez pas à vous renseigner, les postes proposés portent sur des profils variés ».



## Bientôt des trottinettes et vélos électriques en libre-service dans la ville



En décembre dernier, la Métropole Européenne de Lille (MEL) a ouvert à ses communes un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) portant sur le déploiement d'un service de location de trottinettes électriques et Vélos à Assistance Électrique (VAE), sur le modèle de ce qui a été mis en place à Roubaix.

Leers s'est portée candidate pour accueillir ce service, qui entre dans le cadre de sa politique en faveur des mobilités douces et propose aux Leersois un moyen de transport alternatif à la voiture. Mettant l'accent sur la sécurité des usagers, la MEL a fait appel

aux opérateurs *Tier* (qui a déjà déployé ce dispositif à Roubaix) et *Lime* et fixé un cahier des charges. La location et l'utilisation des engins ne sera possible qu'à partir de 16 ans. La vitesse des engins sera bridée à 20 km/h et réduite dans certaines zones et interdites dans d'autres. Les trottoirs sont évidemment interdits à la circulation.

**Le marquage des emplacements des stations sera réalisé cet été, pour un déploiement prévu à la rentrée.**

## Rep'Leers Café : On a testé pour vous !

Aspirateur, taille-haie, autocuiseur, imprimante... plusieurs objets ont été réparés le samedi 10 juin lors du premier repair café de Leers. De notre côté, nous avons ramené un petit chauffage d'appoint qui avait un faux contact au niveau du câble d'alimentation.

- Après avoir rempli une fiche à l'accueil, on nous propose un café et quelque chose à grignoter et on suit le réparateur qui va prendre en charge notre appareil. Ce sera Joël.
- Défi numéro 1 : réussir à enlever les vis pour accéder à l'intérieur de la machine, « *c'est souvent le plus difficile parce que les constructeurs ne mettent pas toujours des vis standards et faciles d'accès* ». Après avoir testé les différents tournevis de Joël ainsi que ceux de Leonardo venu à la rescousse, le défi est relevé. « *Il faut parfois être patient et persévérant dans le bricolage* ».
- Le reste n'a été qu'une formalité pour nos bricoleurs : découpe de la partie abîmée du câble, soudure et mise en place d'une gaine d'isolation.
- On teste... ça fonctionne ! On peut refermer la machine (avec des vis classiques cette fois-ci). Et on repart même avec des conseils pour éviter d'avoir à nouveau le câble qui s'abîme. **Merci le Rep'Leers café !**

Les bricoleurs bénévoles font tout leur possible pour réparer vos objets mais, s'ils n'y parviennent pas, ils vous conseillent pour commander les pièces. Ils n'abandonnent que si vraiment ça coûte trop cher à réparer. Attention, il faut penser à ramener toutes les pièces de votre appareil, sinon il risque de ne pas pouvoir être examiné.

Devant le succès de cette première édition, il est prévu de pérenniser le Rep'Leers Café dès le mois de septembre (cf. « Agenda Développement durable » ci-contre). Alors n'hésitez pas, ramenez vos objets cassés ou en panne plutôt que de les jeter, ils auront peut-être une seconde vie !



### L'agenda Développement Durable Septembre 2023

L'agenda *Développement Durable* fait une pause durant l'été !

Retrouvez toutes les animations *Nature* proposées par la Maison de l'Eau de la Pêche et de la Nature dans la rubrique « Agenda » de votre Leers infos.

#### Et à la rentrée :

##### Rep'Leers Café

Venez réparer vos objets cassés ou en panne !

**Samedi 23 Septembre - 9h-12h**  
Maison des Jeunes, rue Roger Salengro

##### Les plantes pour affronter l'automne !

Découvrez quelles plantes peuvent vous aider à affronter les premiers froids (avec *Émilie Afonso, praticienne en herboristerie*)

**Dimanche 24 Septembre - 10h-12h**  
Salle P. Herteler, rue Alexandre Dumas

##### Ramassage citoyen

Rejoignez les habitants engagés pour préserver l'environnement et le cadre de vie

**Samedi 30 Septembre - 9h30-12h**  
(inscrivez-vous pour connaître les parcours)

La participation est gratuite et se fait sur inscription :

- ◆ par mail à [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)
- ◆ par téléphone au 03 20 20 06 00

## Repenser la gestion des espaces verts pour préserver l'eau et la biodiversité

*La décision a été adoptée cet hiver et montrera ses premiers effets dès cet été : la Ligne d'Engagement Environnementale Raisonnée et Spécifique prévoit une approche plus durable dans la gestion des espaces verts. Zoom sur les premiers changements que vous pourrez observer.*

### Focus : au cimetière, des changements de pratiques pour une ville plus durable

Dans les villes, les cimetières sont un des lieux où les herbicides étaient traditionnellement le plus massivement employés, beaucoup plus que dans les autres espaces verts. La raison : nos cimetières actuels avec leurs alignements de tombes de marbre et leurs allées de béton et de gravier sont hérités d'un modèle qui s'est développé au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Le souci : pour conserver la netteté de cette esthétique très minérale, les agents chargés de l'entretien des cimetières doivent mener une lutte constante contre la prolifération des plantes spontanées entre les tombes et dans les allées, ce qui représente un temps de travail colossal, sauf à recourir à des produits phytosanitaires, bien utiles pour permettre de limiter le développement des « mauvaises herbes », mais qui sont loin d'être neutres pour la biodiversité et la qualité de l'eau !

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi interdisait aux communes d'utiliser des produits phytosanitaires (insecticides, pesticides, herbicides) dans la majorité des espaces publics, et depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, cette réglementation s'étend aussi aux cimetières. Un défi pour les agents municipaux chargés du désherbage des allées, et qui amène à repenser l'entretien de ces espaces.

### À la Croix des Bergers : première expérimentation d'allée engazonnée

Une des solutions pour que les cimetières conservent un aspect esthétique malgré la pousse de plantes spontanées est la végétalisation partielle des cimetières, grâce à des allées engazonnées.



*Exemple d'allée engazonnée dans une autre ville.*

La Ville procède actuellement à un test sur une allée du cimetière *La Croix des Bergers* : les cailloux superficiels ont été ôtés, mais ceux présents dans la terre ont été laissés, pour conserver la stabilité du sol. Celui-ci sera retravaillé, pour procéder à

un semis de gazon rustique et bien adapté, avec une croissance lente. Les expériences menées dans beaucoup d'autres villes, comme à Arras ou à Roubaix le montrent : la pousse n'est jamais uniforme au départ, de sorte que le résultat n'est pas immédiatement esthétique. Il faut donc prendre patience pour, une fois la transition terminée, pouvoir profiter d'un cimetière plus vert, plus agréable et paysager.

### La Ville s'engage pour l'emploi des personnes en situation de handicap



*Les équipes de travailleurs de l'ÉSAT interviennent dans les deux cimetières de la Ville.*

Vous les avez peut-être aperçus s'affairant à la taille des haies, à l'entretien des massifs ou à la tonte : dans le cadre d'un nouveau marché, la Ville de Leers a choisi de faire appel aux travailleurs de l'ÉSAT de Wattrelos pour entretenir ses cimetières. L'objectif ? Contribuer à l'inclusion de ces personnes en situation de handicap par l'emploi. Un ÉSAT est en effet une structure qui permet à des personnes ayant une déficience intellectuelle légère, moyenne, ou profonde, d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé. Le cimetière, qui est un espace clos et sécurisé, se prête bien à ce type de dispositif. Ce sont ainsi deux équipes de six travailleurs qui interviennent dans les deux cimetières de la ville, accompagnées chacune par un encadrant. L'entretien des allées reste en revanche la charge des agents municipaux.

## Des plantes vivaces pour remplacer les annuelles dans les bacs de plantation de la Ville

Les plantes dites « annuelles » sont des plantes qui ne vivent qu'un an et disparaissent avec la venue de l'hiver. Beaucoup de variétés traditionnellement utilisées par les villes pour le fleurissement font partie de cette catégorie. Le problème? Ces plantes, en plus de devoir être rachetées chaque année, ont des besoins importants en eau du fait que leurs racines sont peu développées. Privilégier des plantes vivaces (vivant plusieurs années) s'inscrit donc dans une démarche écologique. Cette année, la Ville se fixe pour objectif de passer à 30 % de vivaces dans ses bacs. Dans les prochaines années, l'objectif est d'accroître encore cette part qui sera complétée par quelques annuelles.

## Des zones de fauche tardive et de prairie fleurie



Rue de Jüchen, le centre de l'espace vert a été tondu, mais des zones de fauchage tardif ont été laissées sur les côtés.

On appelle « fauchage tardif » une zone où on laisse l'herbe pousser et où la tonte n'intervient que tardivement durant l'été. Ces espaces jouent un rôle écologique majeur, car ils sont des zones refuges pour les populations d'insectes et la biodiversité, en leur apportant le gîte et le couvert. La Ville pratique la fauche tardive dans les espaces où un gazon ras n'est pas nécessaire, tout en maintenant des zones tondues pour le confort des usagers. Elle a également semé le mois dernier plusieurs zones de prairie fleurie (dans les parcs, à la mairie...), qui devraient montrer leurs fleurs en juillet, et se ressemer ensuite spontanément une fois bien implantées. L'idée est que ces zones esthétiques et utiles pour la biodiversité puissent se multiplier dans les années à venir.

## 4 bornes de recharge électrique à disposition à l'Hôtel de Ville

Dans le contexte d'essor de la voiture électrique, la Ville propose, depuis fin juin, quatre bornes de recharge électrique sur le parking de l'Hôtel de Ville, à l'avant du bâtiment.

Elles sont accessibles à tous, gratuitement, aux heures d'ouverture de la mairie. Pour plus de renseignements, contacter l'accueil.



## Des plantations prévues pour cet automne avec le



Vous êtes nombreux et nombreuses à avoir choisi le projet « Arbres fruitiers et plantes vivaces locales », qui a été désigné lauréat de la première édition du Budget Participatif en mars dernier. Les élus et équipes de la Ville ont rencontré les porteuses du projet pour recueillir leurs idées quant aux emplacements et au choix des végétaux. L'idée qui a été retenue est celle de répartir la dotation du Budget Participatif afin de planter plusieurs zones dans la ville. Les porteuses de projet ont également insisté sur leur souhait d'intégrer une dimension participative au travail de plantation. Une seconde rencontre est prévue fin juin pour finaliser le projet.



Les porteuses du projet lauréat lors de la rencontre avec les élus et services de la Ville début mai.

En parallèle, la Ville continue de travailler le programme du mandat qui prévoit de renforcer les plantations de végétaux (arbres, arbustes, plantes couvre-sol). Cet automne sera donc placé sous le signe de la plantation!

## GLAM

## Synthèse de l'Analyse des Besoins Sociaux et... balivernes

Vous lirez dans ce magazine une 1<sup>ère</sup> synthèse de l'Analyse des Besoins Sociaux de notre commune, qui met en exergue les points sur lesquels nous devons continuer à porter nos efforts :

- Les situations d'isolement, notamment chez les Seniors
  - La part croissante de famille mono-parentales avec, en corollaire, quand il y a « décohabitation » (terme actuel pour imaginer la séparation d'un couple) le besoin d'un nouveau logement !
  - La difficulté de conserver sur notre commune les primo-accédants au logement.
- Voilà des sujets de fond importants, alors comment laisser dire de telles balivernes sans réagir au « 4 pages » de notre voisin de colonne :

- « il faut sauver le site Motte-Bossut » : Ce site appartient en grande majorité à un chef d'entreprise qui a décidé de quitter ces bâtiments vétustes et peu adaptés à ses activités, nous avons travaillé sur cette opportunité tout en protégeant, de façon ferme, le maintien du beffroi, de son mur d'appui et d'une partie du mur rue V. Hugo, témoignages de ce passé industriel.

Ne parlons pas des remarques sur la reconstruction de la partie sportive sur la plaine sportive, idéalement faite pour recevoir nos activités sportives en optimisant les accès et les stationnements et donc en libérant la pression actuelle des voitures avenue de Verdun et Montesquieu...

- « L'ARS contre le projet de l'Espace Culturel » :

Il n'a jamais été envisagé de faire de cet auditorium une salle de spectacle, une salle polyvalente et encore moins de la louer !

- « La vidéoprotection » à tarif réduit... qui a donné lieu à un échange intéressant en Conseil Municipal, je vous invite à le visionner sur notre site !

Nous reviendrons, en détail, à la rentrée sur ces allégations, toujours gratuites et infondées.

En attendant et d'ici là, le GLAM vous souhaite une période estivale la plus agréable possible.

Jean-Philippe ANDRIËS  
Tél. : 06 27 36 05 48  
glamleers@bbox.fr  
www.glamleers.com

## VIVRE À LEERS

## Quel avenir pour Leers ?

Notre commune est connue et reconnue pour son aspect champêtre. On s'installe à Leers pour son calme, sa clémence (toute relative). Et on y met souvent le prix !

Aujourd'hui se dessine ce que souhaite le maire de Leers pour notre commune :

- destruction de l'usine Motte Bossut pour y construire 200 logements en supprimant au passage les salles de sports (tennis de table et dojo), (pétition en cours)
- reconstruction des salles de sports sur un espace vert tout comme l'espace culturel musical
- destruction de la ferme d'Halluin (Carihém) pour y construire 110 logements (pétition en cours)
- construction de 70 appartements Villogia le long du canal, entre la guinguette et le petit pont en bois chemin des chasses (Recours en cours)
- construction de 600 logements sur la durée du mandat

Dans quel but ? Reloger les habitants des quartiers du roubaisien en reconstruction grâce à l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) sans en avoir les accompagnements financiers et sociétaux. Dépasser les 10000 habitants semble être le challenge de notre maire.

Mais un challenge pour qui ? Pour les promoteurs ? Et avec quelles conséquences ?

Pour nos jeunes ? Le maire, de son propre aveu, n'a plus aucun pouvoir dans les commissions d'attribution de logements locatifs. Nous avons du mal à comprendre le chemin que prend la majorité GLAM ?

Nous ne sommes pas contre les constructions neuves ou réhabilitées mais pas n'importe comment. Elles doivent être réfléchies, respecter les règles de développement durable.

Nous demandons un moratoire sur les constructions à Leers.

Vous avez reçu notre semestriel Vivre à Leers. Vous y retrouverez « l'autre information municipale ». Comme nous respectons la loi, et nos convictions profondes, nous ne distribuons pas notre document dans les boîtes aux lettres « stop pub ». Toutefois, vous pouvez le retrouver en dématérialisé à cette adresse internet : <https://www.vivrealeers.fr/le-mag/>

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Jérémy ROTSART  
Tél. : 06 87 12 03 22  
jeremy@vivrealeers.fr  
<https://www.vivrealeers.fr/>

## VITALISER LEERS

## Déjà le mi-mandat

La vie municipale n'est ni toute rose, ni toute noire. C'est pourtant ce que veulent faire croire deux camps retranchés du GLAM et de VIVRE LEERS. Nous pensons que ni l'unilatéralisme autosatisfait ni l'agitation contextuelle ne favorisent le travail de fond. C'est moins communiquant ? Certainement. Prenons le temps de l'expliquer par quelques exemples.

Vitaliser Leers demande une vidéoprotection efficace. C'est-à-dire solide pour durer ; intercommunale pour économiser ; couvrant les lieux de vie des Leersois pour être utile. Vivre Leers aurait souhaité avancer vite et seul en sortant de l'intercommunalité. C'est aller à contresens. Si le projet du GLAM est plus solide, il est trop tourné vers la zone industrielle. Nous avons pointé la cartographie envisagée et demandé une plus grande couverture à terme des secteurs résidentiels. La vidéoprotection doit d'abord protéger les Leersois et leurs biens.

Vitaliser Leers a expliqué en Conseil comment le GLAM économisera sur ses dépenses courantes 2023 1,7 Millions € pour financer un espace culturel disproportionné. Pour mettre cet argent de côté, il supprime de nombreuses animations tel le « banquet des anciens » en justifiant un contexte qui a bon dos. De son côté, Vivre Leers propose de placer l'Espace Avenue de Verdun. C'est vrai qu'en ajoutant, selon leur projet, un centre culturel aux équipements sportifs la circulation et la sécurisation du site y gagneront. Non, exploitons mieux et retravaillons les sites déjà dédiés à la culture.

Vitaliser Leers souhaite préserver l'environnement en protégeant le foncier agricole, en instaurant des trames vertes et en renaturant la ville. Quand Vivre Leers propose d'établir « une base de loisirs avec des infrastructures ludiques et sportives » sur les abords du canal au détriment d'espaces protégés, le GLAM, lui, autorise l'implantation d'un entrepôt géant sur un champs. Nous avons expliqué en Conseil comment, à l'heure du développement durable, une règle de protection environnementale des années 70 assouplie a permis un tel projet ! La ceinture verte en perd son maintien.

Mathieu JOHNSTON  
Tél. : 06 15 41 04 94  
mathieu.johnston@vitaliserleers.fr  
www.vitaliserleers.fr

## Naissances, mariages et décès

### Avril 2023

#### Ils se sont unis

Alexis Rousseaux et Émilie Bourgois, le samedi 22

#### Ils nous ont quittés

Renée Delambaere veuve Rose, le lundi 24

Martine Mercher veuve Duquesne, le mardi 25

Renée Knorr veuve Nuttin, le mercredi 26

Jacqueline Copin veuve Cahiez, le jeudi 27

### Mai 2023

#### Ils se sont unis

Patrick Carrette et Jennifer Mulier, le samedi 6

Jérémy Bauwens et Julie Guidez, le samedi 27

Fodil Ababsi et Dalila Michel, le samedi 27

#### Ils nous ont quittés

Louïsette Dhaenens veuve Godard, le lundi 1<sup>er</sup>

Rose Delescluse veuve Fermont, le mardi 2

Dahbia Belaidi veuve Snoussi, le lundi 8

Huguette Fermont, le vendredi 12

Édith Bernaert, le samedi 20

Claudette Vansimaey veuve Dhérinnes, le samedi 27

Gérard Brienne, le lundi 29

### Juin 2023

#### Ils ont souri à la vie

Noé Ooghe Aoudia, le samedi 3

Diane Pelleriti, le jeudi 8

#### Ils se sont unis

Sylvain Decalf et Adeline Delmotte, le samedi 3

Ludovic Dupont et Anaïs Dubois, le vendredi 9

Omar Mekki et Laura Dehouck, le samedi 10

#### Ils nous ont quittés

Danièle Coucke veuve Boualam, le dimanche 4

Raymond Lhomme, le mercredi 7

Marcel Mulle, le vendredi 9

Les déclarations de naissances et de décès se font au service Affaires Générales, aux horaires d'ouverture de la mairie.

**CONTACT**  
**Police municipale intercommunale**  
 38, rue du G<sup>al</sup> Leclerc  
 59510 HEM  
 Tél. : 03 20 66 58 22



## REGROUPEMENT INTERDIT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Afin de prévenir les débordements, la Ville de Leers a pris un arrêté municipal pour interdire les regroupements entre 19h et 3h dans plusieurs rues et espaces publics de la commune cet été. Cette interdiction prendra fin le 31 octobre. Jusqu'à cette date, aucun regroupement de plus de deux personnes, non lié à une manifestation ou une fête publique, qui, par leur comportement, génèrent des nuisances sonores, consommation de l'alcool ou des produits stupéfiants, ou portent atteinte à la tranquillité, à la sécurité et à la salubrité publiques n'est autorisé.



### Les espaces concernés :

- de 19h à 3h à l'esplanade Jules Deprat, sur les parkings publics (paysager rue Victor Hugo - complexe sportif rue Pasteur - salle Alphonse Daudet rue Roger Salengro - salle Boileau rue Boileau - parc de la Butte rue de Wattrelos - site Gabriel Péri rue Joseph Leroy), les berges du canal, le city stade (rue du capitaine Picavet) et dans les rues de la Plaine (raquette au niveau de la société LogLeers) et Colbert.
- de 22h à 3h dans la rue des Patriotes.

## NUISANCES SONORES Soyez vigilants !

Le bruit est une des nuisances de voisinage les plus courantes : aboiements, bricolage, tondeuses, musique, etc. Ces bruits peuvent être sanctionnés quand ils portent atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité. Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... ne peuvent être effectués, selon arrêté municipal, que les jours ouvrables de 9h à 20h, les dimanches et jours fériés de 9h à 11h30 et de 15h à 20h.

## Quêtes autorisées sur la voie publique de juillet à octobre 2023 :

- Jeudi 13 et vendredi 14 juillet  
Fondation Maréchal de Lattre
- Du samedi 16 au dimanche 24 septembre  
France Alzheimer
- Samedi 30 septembre et dimanche 1<sup>er</sup> octobre  
Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA)
- Samedi 7 et dimanche 8 octobre  
Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte
- Du lundi 9 au dimanche 15 octobre  
Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et leurs amis (UNAPEI)
- Du samedi 28 octobre au jeudi 2 novembre  
Le Souvenir Français

# Fête Nationale

**Jeudi 13 Juillet**

**Complexe sportif**

**MARCHÉ  
NOCTURNE**

**19H-22H45**

› *Ambiance  
musicale*

› *Exposants*

› *Maquillage  
enfants*

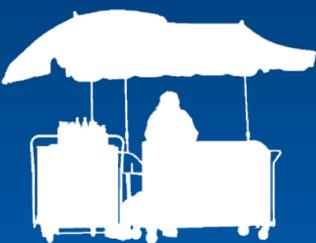
› *Buvette*

› *Châteaux  
gonflables*

› *Food-Trucks*

**SPECTACLE  
PYROTECHNIQUE  
LES ANNÉES 80**

**23H**



## **Vendredi 14 Juillet**

**6h Réveil en fanfare**

Par l'Harmonie municipale  
avec tir au canon • En ville

**9h Parcours pédestre**

Départ/Arrivée:  
Salle Pasteur

**10h30-13h / 17h-20h**

**Jeu de bourles à la platine**

Cercle Saint-Louis



VILLE DE  
Leers